

## Grille des Cotisations 2024

### France générosités (FG)

N°SIRET : 49791837500047

France générosités est le syndicat français des associations et fondations qui font appel à la générosité du public. France générosités valorise le secteur, défend les intérêts de ses membres et soutient le développement de la générosité.

De façon concrète, France générosités :

- Représente le secteur auprès des pouvoirs publics, des médias et des partenaires privés.
- Informe et forme les publics concernés sur les aspects juridiques et fiscaux de la collecte.
- Assure un travail de veille, d'expertise et d'information.
- Accompagne et soutient ses adhérents dans leur stratégie de collecte.
- Réalise des études marketing et juridiques.
- Mutualise certains services.

Appel des cotisations FG : première semaine de janvier

### L'institut pour le développement des générosités (IDG)

N°SIRET : 51916735700010

L'Institut pour le Développement des générosités a été créé à l'initiative des membres de France générosités pour promouvoir la générosité et la culture du don en France.

La contribution à cet Institut permet de financer chaque année toutes les actions de sensibilisation, de développement et de promotion de la générosité. Dans le cadre du nouveau plan stratégique 2023-2028 voté à l'unanimité lors de la dernière Assemblée générale, l'IDG poursuivra ses actions tournées vers le grand public en confortant notamment la plateforme de référence [infodon.fr](http://infodon.fr) ; en développement d'un dispositif d'engagement des membres et en développement de l'éducation à la générosité auprès des plus jeunes.

Appel à contribution de l'IDG : première semaine de juillet

## Grille des cotisations 2024

Montant des ressources privées	Cotisation FG Montant (en €) * (Facturation janvier)	Contribution IDG Montant (en €) ** (Facturation juillet)	Contribution EDG (Facturation juillet)	Total annuelles
Jusqu'à 1 M€	652,65 €	326,32 €	200,00 €	1 178,97 €
Entre 1 et 2 M€	1 067,55 €	533,77 €	200,00 €	1 801,32 €
Entre 2 et 4 M€	1 778,46 €	889,23 €	200,00 €	2 867,69 €
Entre 4 et 8 M€	2 607,10 €	1 303,55 €	750,00 €	4 660,65 €
Entre 8 et 16 M€	4 741,03 €	2 370,51 €	750,00 €	7 861,54 €
Entre 16 et 32 M€	6 400,62 €	3 200,31 €	750,00 €	10 350,93 €
Entre 32 et 64 M€	8 890,01 €	4 445,00 €	2 000,00 €	15 335,01 €
Entre 64 et 100 M€	10 054,49 €	5 027,25 €	2 000,00 €	17 081,74 €
Supérieur à 100M€	11 852,56 €	5 926,28 €	2 000,00 €	19 778,84 €

\* Montant des ressources privées année N-2 : produits issus de la générosité du public et autres fonds privés.  
(Article 8 des Statuts et Article 24 du Règlement Intérieur)

\*\* Montant correspondant à 50% de la cotisation France générosités.